

CHARITÉ !



ASSOCIATION AMICALE
DES
ANCIENS ÉLÈVES
DU PENSIONNAT SAINTE-MARIE
A QUIMPER

COMPTE - RENDU
DE LA
XI^E ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES ANCIENS ÉLÈVES

Tenue le Dimanche 18 Juin 1899



QUIMPER

IMPRIMERIE ARSÈNE DE KERANGAL

48 — RUE DES BOUCHERIES — 48

PRIX D'HONNEUR

FONDÉS PAR L'ASSOCIATION AMICALE

(Voir statuts, art. 18.)

1889. — Alain L'ÉVÊQUE, de Quimper.
1890. — *Industrie* : Emmanuel RAULT, de Quimper.
— *Agriculture* : Alain JAOUEN, d'Elliant.
1891. — *Industrie* : Émile LE MEUD, de Séné (Morbihan).
— *Agriculture* : Jean-Marie CORNIC, de Kerfeunteun.
1892. — *Industrie* : Joseph LAMOUR, de Lampaul-Plouarzel.
— *Agriculture* : Jean JAOUEN, de Landrévarzec.
1893. — *Industrie* : Jean-Marie MORIN, de Saint-Brieuc.
— *Agriculture* : Alain LE FOLL, de Trégourez.
1894. — *Industrie* : Louis MOREN, du Faouët (Morbihan).
— *Agriculture* : Jⁿ-M^{ie} LE FUR, d'Hennebont (Morbihan).
1895. — *Industrie* : Victor HEURTÉ, de Primelin.
— *Agriculture* : François FAGOT, de Sizun.
1896. — *Industrie* : Julien LE GO, de Quiberon (Morbihan).
— *Agriculture* : Julien LE GALLOUDEC, de Melrand (Morb.)
1897. — *Industrie* : Alfred MARZIN, de Quimper.
— *Agriculture* : François LE CORRE, de Kerfeunteun.
1898. — *Industrie* : Guy BOURHIS, de Rosporden.
— *Agriculture* : Pierre GUICHAOUA, de Pouldreuzic.

ASSOCIATION AMICALE
DES
ANCIENS ÉLÈVES DU PENSIONNAT SAINTE - MARIE
A QUIMPER

COMPTE-RENDU
DE LA ONZIÈME ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Tenue le Dimanche 18 Juin 1899

Dès 8 heures 1/2, la rue de Kerfeunteun, si paisible d'ordinaire, en dehors des jours de foire et de marché, voit affluer des hommes de tout âge et des familles au grand complet, car si la fête intime est pour les Anciens Élèves seuls, la chapelle est ouverte à tous pendant la messe, et les dames y viennent en nombre. Moyennant quelques drapeaux aux couleurs nationales (et aussi aux couleurs impériales de Russie), le Pensionnat a pris un air de fête. Dans les grandes cours, où ne se voient guère d'ordinaire que les Frères, et les nombreux élèves courant et jouant à qui mieux mieux, il y a dès avant 9 heures, des hommes et des jeunes gens portant tous les costumes de la ville et de la campagne, du moins de la campagne Cornouaillaise ; il y a aussi des pantalons rouges et surtout des cols bleus surmontés de bérets blancs. Mais à peine a-t-on pu échanger un regard, une parole rapide, qu'un son de cloche annonce la messe ; avant que tous se soient rangés dans l'immense chapelle, la bonne fanfare de Sainte-Marie se fait entendre. Le célé-

brant est d'ordinaire un ancien élève (1) ; cette fois c'est M. Kergoat, recteur de Saint-Hernin, et le prédicateur est M. J. Jacob, vicaire à Plougastel-Daoulas. Pour ceux qui, comme moi, habitent Quimper, la nouvelle chapelle est déjà pleine de souvenirs ; mais la plupart des *Anciens* la voient pour la seconde fois et elle offre encore tout le charme de la nouveauté. Elle est maintenant complète ; l'année dernière, à pareil jour, elle manquait encore de ses petits autels placés à l'entrée du sanctuaire ; ils sont dédiés l'un au Sacré-Cœur, l'autre à celui que nous appellerons bientôt « SAINT Jean-Baptiste de la Salle ». Ils sont charmants ces autels en beau granit de Quimper, et parmi tous les jolis détails que M. Abgrall, l'habile architecte, a semés à profusion dans cette belle église, il n'en est pas de plus intéressant.

Après la messe, pendant laquelle ont si bien chanté nos petits camarades, une prière pour nos défunts, puis le Salut du Saint-Sacrement, et nous nous rendons à la Salle des fêtes, où la réception des *Anciens* par leurs successeurs a lieu immédiatement. Le jeune délégué du Pensionnat s'exprime ainsi :

MONSIEUR LE PRÉSIDENT,

MESSIEURS ET CHERS ANCIENS,

Nous sommes heureux, croyez-le, de saluer aujourd'hui en vous, les aînés de notre Pensionnat.

Vous avez voulu revenir nombreux saluer vos anciens Maîtres et vous redire les uns aux autres les divers incidents de votre vie d'écolier ; nous prions Dieu, Messieurs, que cette journée soit bonne pour chacun d'entre vous, et que ce soir, en nous quittant, vous puissiez vous dire : « Vraiment, j'ai passé une excellente journée dans mon vieux Likès. »

(1) Il n'y a eu de dérogation à cet usage qu'en faveur des anciens aumôniers.

Pour nous, Messieurs, la fête des Anciens Élèves est toujours une journée charmante : plusieurs revoient en ce jour un père, un oncle ou un frère, et les autres se laissent gagner facilement à l'allégresse générale.

Et puis tout nous excite à la joie : ces drapeaux qui ondulent gracieusement au gré du vent, ces airs de musique que nous n'entendons qu'aux grands jours, nos Maîtres eux-mêmes, dont les mains se tendent de toutes parts et dont la voix a des accents plus joyeux, tout nous dit qu'aujourd'hui c'est la fête de la Reconnaissance et de l'Union des cœurs.

Eh ! bien, Messieurs, qu'elle soit belle et bonne cette fête de l'Amitié, et qu'elle laisse dans tous les cœurs les meilleures impressions ! c'est notre vœu le plus ardent, et pendant la sainte Messe à laquelle nous venons d'assister, nous avons demandé à Dieu de le bénir.

C'est dans ces sentiments, Messieurs, que nous vous prions d'agréer l'expression de notre profond respect.

M. le Président répond :

MON JEUNE AMI,

Comme au printemps l'humble et timide violette cachée sous le gazon se révèle au passant par la fraîcheur de son parfum, de même, par sa pensée simple, délicate, expressive, pleine de cette jeunesse qui, seule, garde le privilège de s'exprimer sans fard ni métaphore, votre discours a su trouver le chemin des cœurs de vos aînés, heureux d'applaudir en vous, et sans exception, tous vos compagnons d'études.

Oui, c'est ici, sous le bon regard de vos maîtres si dévoués, que la joie débordante envahit nos vieux cœurs, que les noirs soucis s'envolent comme par enchantement, que l'âme se recueille et s'ouvre toute grande aux élans de l'amitié féconde.

Pour nous ramener nombreux sous ce toit protégé par la Croix et la Reine du Ciel, puissante patronne de ce pensionnat, que nous fallait-il de plus ? En ce jour, mon ami, mêlés à la brillante jeunesse, nous revoyons comme à travers un prisme, les belles années, hélas ! vite passées dans ce brave Likès, témoin

discret de bruyantes parties de barre, de toupies et de tant d'autres jeux toujours en faveur. O mon bon vieux Likès ! disparu depuis quelque quarante ans !.... comme le fabuleux Phénix, renaissant de ses cendres, tu as su te rajeunir, te grandir, au point que nous, les vieux *Anciens*, nous ne pouvons te reconnaître que par tes hôtes, nos chers Frères des Écoles chrétiennes ! Et pour témoigner de leur affection, leurs élèves d'autrefois, les amis d'aujourd'hui, et peut-être les défenseurs de demain ! se sont empressés de répondre à leur bienveillant appel par ce simple mot du soldat à son officier : « Présent ! »

Votre excellent cœur, mon ami, a su fixer notre attention sur les trois couleurs nationales qui flottent sur cette maison.

C'est le cœur gonflé d'espérance que nous saluons cet emblème sacré abritant de vaillantes poitrines comme les vôtres, mes enfants ; plus heureux que vos pères, les combattants héroïques mais malheureux, vous saurez rendre à notre étendard national sa gloire passée.

Et ce jour-là, quoiqu'affaiblis par l'âge, nos âmes monteront reconnaissantes vers le Dieu des armées pour lui dire un suprême merci, tandis que nos mains tremblantes vous béniront et retrouveront un reste d'énergie pour placer sur vos têtes la couronne des victorieux ! En attendant, efforcez-vous, par des victoires journalières sur vos défauts naturels, d'obtenir cette trempe d'âme et cette vigueur qui font les vrais soldats de France. Pour vous encourager dans cette voie, je suis sûr que le cher Frère Directeur voudra bien jeter un voile sur les petites misères passées, les oublier toutes et n'envisager que votre ferme volonté d'être à l'avenir des héros : pour Dieu et la Patrie.

Je suis même assuré que son cœur va plus loin que ma pensée, et je lis dans ses yeux ces paroles : « Eh ! bien, quoi, et pas de congé ? » Oh ! qu'à cela ne tienne, cher Frère Directeur, ce n'est pas de refus, n'est-ce pas, mes enfants ? Donc, très cher Frère Directeur, nous tous, les Anciens, nous avons l'honneur de solliciter de votre bon cœur un congé pour cette brillante jeunesse ; qu'en admirant la belle nature, au bord d'une claire rivière, ils admirent en même temps la bonté et la sagesse du Créateur qui a fait de si belles choses pour l'agrément de ses enfants.

M. le Président propose, puisque nous sommes déjà dans la salle où nous tiendrons l'Assemblée générale, de ne point attendre, mais d'ouvrir immédiatement la séance, ce qui est accepté.

Voici les paroles qu'il nous adresse avec cet élan que nous connaissons tous :

MESSIEURS ET CHERS CAMARADES,

Dans une étude littéraire sur Buffon, Merlet, développant l'aphorisme connu : « *Le style est l'homme même*, » nous le représente comme un miroir psychologique réfléchissant l'homme tout entier, avec son tempérament, son caractère, son intelligence et son cœur.

Si cette pensée ainsi définie mérite créance, votre Président court grand risque de baisser dans votre estime. Comme à tout prix, il tient à la conserver pleine et entière, il vous supplie, Messieurs et chers Camarades, de fermer au verrou les portes de votre esprit pour ne lui ouvrir, toutes grandes, que celles de votre cœur.

Orateur d'occasion, il serait mal venu de prétendre à l'éloquence ! Sa rhétorique, plus modeste, n'a d'autre souci que de vous convaincre de la joie qu'il éprouve à se retrouver au milieu de vous tous qui ne cessez de lui prodiguer des marques de sympathie, je dirai plus, d'affection. Cependant, Messieurs et chers Camarades, des figures que nous aimions à voir ont disparu à nos yeux pour jamais ! La mort a frappé dans nos rangs et nous a enlevé cette année : tout d'abord notre sincère et illustre ami et Président d'honneur, Sa Grandeur Monseigneur Val-leau, Évêque de Quimper et de Léon.

Soulevant le granit scellé par la mort sur notre regretté Prélat, je veux, pour un moment seulement, hélas ! ressusciter la grande et noble figure de celui que nous avons aimé et que nous regretterons longtemps. Nous étions de ses enfants chéris ; en maintes circonstances il nous l'a prouvé, notamment le 20 Juin de l'an dernier, dans une lettre au cher Frère Directeur, son humilité condescendit jusqu'à l'excuse de ne pouvoir ni assister à notre fête, ni bénir les « Chers Anciens Élèves de

Sainte-Marie ». Oh ! Monseigneur, Dieu, en rappelant votre âme près de Lui, l'a récompensée de sa foi, fondée sur les vertus chrétiennes et l'amour du prochain. Président d'honneur de notre Association amicale, Mgr Vallean ne cessa de témoigner de l'intérêt qu'il prenait à notre œuvre éminemment humanitaire, et sa chaude et sainte parole affermissait nos cœurs contre les défaillances inhérentes à la nature humaine. Hélas ! il ne nous sera plus donné de l'entendre, mais du haut du ciel, Monseigneur, vous pouvez lire dans nos cœurs ces trois mots qui résument ma pensée :

Souvenir ! Affection ! Prière !

Un autre deuil est venu frapper notre Association : M. Eugène Duviard, récemment décédé à Lyon, en était membre bienfaiteur ; ses largesses à l'égard de l'Amicale méritent notre reconnaissance d'autant plus que son fils, docteur-médecin, désireux de suivre les traditions du chef regretté de la famille, a tenu à m'adresser son obole, s'engageant à la continuer tous les ans....

Nous avons aussi perdu nos camarades : l'abbé Le Bars, mort subitement en chaire en lisant le Mandement du Carême ; Jean-Louis Berrivin, de Plonéour-Lanvern ; Corentin Signour, d'Ergué-Gabéric, et Joseph Prigent, de Plounéventer, du décès desquels nous avons été prévenus ; ils ont été recommandés à la divine miséricorde pendant le saint sacrifice de la messe auquel nous venons d'assister.

Par le rapport de notre dévoué Trésorier, vous verrez, Messieurs et chers Camarades, que l'Association va de l'avant ; mais pas assez au gré de notre désir : ouverte à ces légions d'élèves qui ont eu le bonheur de passer dans cette maison, elle devrait comprendre un bien plus grand nombre d'adhérents ; dites bien haut autour de vous, Messieurs, que notre Société est ouverte à tous les Anciens Élèves du Pensionnat Sainte-Marie, que nous revenons ici une fois par an pour réveiller dans nos cœurs le vivifiant souvenir des belles années passées dans cette maison bénie, au milieu de ces bons Frères dont la tendresse toujours plus grande n'a de comparable que les sacrifices qu'ils s'imposent pour nous recevoir avec de telles largesses.

Merci, à ces braves et chers Maîtres ! merci de tout cœur ! qu'ils se souviennent qu'au jour du danger leurs Anciens Élèves se rallieraient tous pour les soutenir et défendre leurs intérêts. Mais nous voulons croire que la sérénité lumineuse descendra

sur la France calmée et revenue à des sentiments conformes à la destinée que le Seigneur lui a, de tous les temps, assignée comme à la fille aînée de l'Église.

Aux nouveaux enrégimentés dans l'Amicale, j'adresse les meilleurs souhaits de bienvenue, certain qu'ils marcheront sur les traces de leurs devanciers qui, eux, se sont faits dans le monde les continuateurs zélés de l'éducation foncièrement chrétienne qu'ils ont reçue dans ce cher Pensionnat où leurs vieux cœurs, réchauffés *au contact* de la sainte amitié, se rajeunissent sous la poussée bienfaisante d'une fraternité qui, supprimant les divers degrés de l'échelle sociale, a résolu l'égalité.

Oui, mes amis, en cette journée de fête : Prêtres, Frères, soldats et marins, commerçants et fonctionnaires, ouvriers des villes ou des champs..., tous enfin se serrent vigoureusement les mains en y pressant celles de leurs anciens maîtres. Et cette effusion est le signe caractéristique de la solidarité parfaite, alliée à la reconnaissance due aux religieux éducateurs de notre enfance. Après cela qu'on ne nous vienne point dire, ainsi que l'a avancé un publiciste à l'humeur misanthropique : « *Les Associations d'Anciens Élèves n'ont aucune utilité et, dès leur naissance, sont frappées de stérilité.* » Ne pensez-vous pas que s'arrêter à réfuter de pareilles inepties serait faire trop d'honneur à leur auteur ? Dès lors, laissons ces eaux sales et bourbeuses descendre à la mer, et s'y laver de toute souillure !

Je termine en vous adressant, Messieurs et chers Camarades, les remerciements de votre Comité, auxquels s'ajoutent ceux, bien fraternels, de votre Président, heureux de vous témoigner sa gratitude d'avoir répondu à notre appel. Aux absents je crie : « On vous attend parmi nous ; venez prendre votre part de la joie qui nous anime en ces heures bien courtes et, de cette fois, vous ne manquerez plus à une de ces réconfortantes réunions ! »

Lecture est ensuite donnée du rapport de M. le Trésorier :

MESSIEURS ET CHERS CAMARADES,

Je suis heureux, en faisant devant vous l'exposé de la situation de notre caisse, de vous dire, tout d'abord, que les enfants

patronnés par notre Société continuent à donner pleine satisfaction à leurs bons maîtres. Ce sera pour vous, j'en suis sûr, Messieurs et chers Camarades, la meilleure récompense de votre charité et un précieux encouragement à la continuer, à l'augmenter même, en gagnant à notre Association amicale de nouveaux adhérents.

Au 31 Décembre 1897, nous avions en caisse.	642 f. 10 c.
Les cotisations de 1898 ont fourni	953 75
Soit un ACTIF de	1.595 f. 85 c.

Les dépenses se sont ainsi réparties :

Entretien des enfants patronnés	627 f. » c.
Frais généraux (banquet, correspondance, etc.)	73 50
Prix d'honneur	25 »
Note des imprimés	75 »
Don d'une chape rouge à la chapelle	150 »
Soit un PASSIF de	950 f. 50 c.
Il nous reste donc en caisse	645 f. 35 c.

Il ne nous reste plus qu'une formalité à accomplir : réélire les membres sortants du Comité, et remplacer celui qui a été enlevé par la mort.

Les membres sortants sont réélus et M. Le Roux, Louis, de Quimper, remplace M. Signour, décédé.

L'Assemblée s'étant terminée de très bonne heure, il y a du temps, beaucoup de temps pour les causeries jusqu'à midi ; plus notre Association vieillit, plus les rapports entre ses membres deviennent faciles et inspirent la cordialité ; on ne recherche pas seulement les camarades de classe, mais on se rappelle une rencontre d'il y a un an ou deux, une bonne conversation qui a laissé des souvenirs, et l'on retrouve avec un réel plaisir ces interlocuteurs de circonstance ; en d'autres termes, n'allez

pas vous imaginer qu'il y a ici quelques vieux se traînant après d'autres bonshommes, et beaucoup de gamins cherchant d'autres adolescents ; non, la fusion est complète, charmante et toute fraternelle. Elle a commencé dans les jardins, elle se continue à table, pendant que nous faisons disparaître le copieux dîner du bon Frère Crescentien.

Mais il ne suffit pas de causer avec les amis présents ; voici que les absents nous font penser à eux en envoyant à l'Association et à son Président leurs bons souhaits de fête annuelle ; ce sont d'abord les télégrammes : ils viennent du Très Honoré Frère Gabriel-Marie, Supérieur Général de l'Institut ; de l'Association amicale des Anciens Élèves de Bel-Air, à Nantes, qui ont leur réunion au même jour que nous, des Associations de Tours et de Châlons.

Puis viennent les lettres : la première est du C. F. Namassius, Visiteur du district ; de Ploudalmézeau il exprime les regrets que lui inspire l'éloignement ; autres lettres de MM. Joseph Le Gall, de Plougastel-Daoulas, et Gentric, maire de Plovan.

Enfin des cartes, avec des souhaits aimables du T. C. F. Dosithée-Marie, Assistant du Supérieur Général, ancien élève du Pensionnat Sainte-Marie ; de l'Association amicale de Beauregard-Longuyon ; de M. Henri Cogneau, officier mécanicien, professeur à l'école de Brest, et de M. Kerninon, employé à la Compagnie des chemins de fer de l'Ouest.

Il n'y a point de banquet sans toast. C'est naturellement notre cher Président qui ouvre la série.

TRÈS CHERS FRÈRES,

MESSIEURS ET BIEN CHERS AMIS,

L'heure des toasts a sonné. M'acquitter de ce devoir ne saurait m'épouvanter, votre coutumière indulgence m'en facilitant la tâche.

Et tout d'abord, je porte la santé du Très Honoré Frère Gabriel-Marie, Supérieur-Général, à qui incombe la délicate mission de conduire son noble Institut à travers les écueils du présent et les menaces de l'avenir ! Que Dieu lui donne force, courage et sagesse ! Aux très chers Frères Aimarus et Dosithée-Marie, Assistants ! au cher Frère Namasius, Visiteur du District de Quimper ! au très bon et très aimable Frère Cyrille-des-Anges, Directeur de ce florissant Pensionnat, qui, grâce à son habile direction, prépare non seulement des chrétiens solides et pratiquants, mais des hommes instruits et bien élevés !

Portons encore la santé de M. l'abbé Kergoat, notre célébrant de ce matin, un vaillant celui-là ! d'une fidélité inviolable à l'Association depuis sa fondation, le premier toujours à verser sa cotisation.

Nous n'avons garde d'oublier M. l'abbé Jacob, dont la parole sympathique a touché nos cœurs, ni MM. les Aumôniers, dont l'aménité cordiale et le zèle apostolique ont su conquérir à jamais l'estime et l'affection des maîtres et des élèves, tant actuels qu'anciens, de ce bel établissement dont ils ont la direction spirituelle ! Puissions-nous les garder longtemps !

A votre tour, Frère Duvian, je suis à vous et je ne vous lâche plus. L'intimité qui règne entre nous n'est un mystère pour personne, j'ajouterai même que personne n'en est jaloux ! Je suis donc bien à l'aise pour vous dire, mon digne ami, combien j'ai été heureux de votre nomination à la charge de Sous-Directeur de ce brillant Pensionnat auquel vous avez consacré toute votre vie religieuse jusqu'à ce jour. Vous aimez cette maison, je sais combien !..... Vous y êtes aimé, je sais combien aussi !..... J'ai été témoin de l'accueil que vous ont fait maîtres et élèves ! Et vous voyez si les Anciens partagent les sentiments de leurs jeunes frères ! Je sais encore les liens qui vous unissent au bon

Frère Cyrille, l'éminent Directeur de cette Maison ! Vous vous estimez heureux et fier d'avoir été son élève à Lorient ; ce sentiment vous honore, cher Frère, et nous dit avec quel dévouement vous le seconderez, maintenant que vous êtes son premier collaborateur. C'est véritablement ici, Messieurs, l'enfant aidant la vieillesse de son père (1) ; la Religion seule a de ces exemples : saluons-la !

Nous demandons à Dieu, Frère Duvian, qu'il vous donne une santé en rapport avec vos fatigues nouvelles — car nous savons que vous ne vous épargnez pas — afin que nous ayons la joie de vous posséder longtemps parmi nous. Vous êtes bien des nôtres, vous, cher Frère : vous avez assisté à la fondation de notre Société ; vous avez dirigé ses premiers pas, vous avez applaudi à sa marche en avant, et vous vous réjouissez aujourd'hui de la voir bien assise ; acceptez nos remerciements et continuez-nous votre concours.

Enfin, je lève mon verre en l'honneur de notre chère et bien aimée France ! trop longtemps déchirée par des factieux inconscients, mais qui, nous l'espérons, va enfin retrouver la paix et la tranquillité dont elle a besoin pour accomplir dans le monde sa tâche de civilisation et de progrès.

A la France régénérée !

A sa noble et vaillante armée ! gardienne de son honneur et de son intégrité !

Et maintenant, à tous les Membres de l'Amicale et à leurs familles !

M. Rolland, aumônier, lui répond :

MESSIEURS,

L'honorable Président de l'Association amicale des Anciens Élèves, dont vous êtes ici les nombreux, et, permettez-moi de vous le dire sans flatterie, les distingués représentants, a, ce matin, retracé à nos yeux tous les titres particuliers qu'avait notre Évêque vénéré, Mgr Valteau, à nos plus vifs regrets et à nos meilleurs souvenirs.

(1) Je dois à la vérité de déclarer ici que des membres nombreux de l'Association ont déclaré que la vieillesse du cher Frère Cyrille est un mythe, et personnellement je suis de cet avis là.

Nous nous unissons aux sentiments exprimés par les paroles si bien senties de M. Bolloré, ajoutant, s'il veut bien nous le permettre, que Sa Grandeur préluda sur les bancs de nos écoles, à son futur épiscopat.

D'ailleurs, Messieurs, Mgr Vallean nous a toujours rendu largement toutes les marques de sympathie que chacun parmi nous a pu lui témoigner en diverses circonstances, et tout porte à croire que c'est encore une joie pour lui d'assister du haut du ciel, à cette réunion qu'il eût tant aimé à présider effectivement, s'il avait plu à Dieu de nous le laisser plus longtemps.

Après avoir rendu un pieux hommage au regretté Prélat dont l'affection revit encore dans nos cœurs, je me dois de vous dire que l'Association amicale des Anciens Élèves du Pensionnat Sainte-Marie a dû cette année enregistrer un autre deuil qui en contriste bien fort tous les membres. Outre la disparition de notre premier Pasteur, nous avons à déplorer la perte de l'honorable M. Duviard, de Lyon, auquel vous voudrez bien, avec nous, offrir un pieux et amical souvenir.

Cependant, gardons-nous d'oublier, aujourd'hui spécialement, que Dieu aussi, à côté de nos tristesses, nous ménage certaines joies.

Tous, en effet, Messieurs, vous avez appris avec le plus grand plaisir que M. Paul Bolloré, votre compagnon d'autrefois et le frère de votre sympathique Président, est proposé pour un grand avancement, pour le grade de lieutenant-colonel. Honneur à lui ! Honneur aussi à l'armée, qui est représentée par de tels chefs, et qui compte dans son État-major un vrai Breton, c'est-à-dire un brave de plus !

Vous n'ignorez pas non plus, Messieurs, combien les élèves qui ont pris place après vous sur les bancs de ce Pensionnat, ont à cœur de se rendre dignes de leurs devanciers. Le mérite en revient à ceux qui, sous la paternelle direction du très cher Frère Cyrille-des-Anges, se dévouent chaque jour à leur formation intellectuelle et à leur éducation chrétienne.

Portons donc ensemble un toast à la santé des braves, à M. Bolloré, président, à M. Bolloré, futur colonel, puis au très cher Frère Cyrille-des-Anges ! Unissons dans le même élan de notre cœur de patriote et de chrétien ces deux mots : *le Pensionnat, l'Armée !* pour en former une devise que les vrais Bretons et les vrais Français comprendront toujours :

« C'est à l'école du respect et du devoir que s'acquiert la vaillance » ou bien, en d'autres termes et d'un mot : « L'armée française par les écoles chrétiennes ! »

Le Frère Directeur prend la parole avec une modestie fort méritoire sans doute, mais qui l'amène à côtoyer plutôt qu'à suivre le droit chemin de la vérité. S'il a parfaitement raison d'apprécier à sa valeur l'aide que lui donne le bon et cher Frère Duvian-Joseph, nous avons le droit, nous, de croire que le Frère Cyrille-des-Anges n'est pas sans quelque mérite personnel ! Mais nous comprenons bien qu'une fois privé du concours de son dévoué sous-directeur, le Frère Dié, il ait craint, en voyant le Frère Duvian succéder à celui-ci, que la classe d'agriculture et la part qu'il prendrait désormais dans la direction ne fussent vraiment un fardeau accablant ; puisque nous comprenons qu'il ait eu cette crainte, nous n'avons pu qu'applaudir quand il nous a déclaré que le Frère Duvian supportait allégrement sa seconde charge, et que sa nouvelle fonction ne nuisait en rien aux anciennes.

A cela il fallait bien que le Frère Duvian répondît, et il s'est exécuté de bonne grâce. Puisqu'on a fait de lui un agriculteur, il était juste qu'il s'adressât d'abord à ses élèves de l'agriculture ; mais comme il l'a justement observé : pour l'écoulement et la juste répartition des produits agricoles, il faut le commerce ; donc, aux commerçants ! pour l'utilisation de toutes les ressources il faut des moyens multiples, donc à l'industrie ! puis, ne voulant pas faire de jaloux, n'écoutant d'ailleurs que ses sympathies intimes, et usant de transitions fort bien amenées, il a terminé son toast en s'adressant à la Marine et à l'Armée. Elles étaient bien représentées à la réunion ; aussi jugez si l'on a applaudi.

Après la prose, la poésie ; M. le Président donne lecture de la pièce suivante : nul n'a droit de m'accuser d'indiscrétion si je donne plus loin le nom de l'auteur.

ÉVOCA TIONS

Dédié au Pensionnat Sainte-Marie.

Quand l'astre de la nuit commence sa carrière
Sous les yeux scintillants des étoiles du ciel,
L'incrédule, du doute enfonçant la barrière,
Retrouve, au fond du cœur, l'espérance sans fiel !.....

* *

Par un de ces soirs clairs, debout à ma fenêtre,
Ému, je contemplais cette poussière d'or
Répandue en l'azur par Dieu, qui la fit naître
Pour réveiller la foi dans l'âme sans essor.

Là, seul, discrètement je soulevai les voiles
Sous lesquels tant d'amour, secourable aux humains,
S'abrite par delà les lointaines étoiles
Où les félicités n'ont plus de lendemains.....

Et, sitôt, pour répondre aux ardeurs de mon rêve,
Radieux, m'apparut le saint prêtre rémois,
Expliquant sa leçon à l'attentif élève,
Dont la bonté native éclairait le minois ;

L'abécédaire en mains, assis sur l'escabelle,
Un blondin, frais et rose, à l'air noble, onctueux
Épelait, dans l'espoir de gagner, par son zèle,
La touchante amitié du Maître affectueux.....

* *

O vision sublime ! au sein des nuits sereines
Garde-nous une place à ton foyer d'amour !
Là, réchauffant le sang qui coule dans nos veines,
Donne-lui la vigueur de vaincre le Vautour !

Vil Vautour ! disparu dans l'abîme de fange !
Nos âmes planeront au-dessus des Enfers
Sans s'y laisser tomber !... car, près d'elles, un Ange
Veille, et les sauvera de tes pièges pervers !.....

Puis Dieu, pour les garder de l'insondable tombe,
Illumine leur foi du principe éternel ;
Sans lequel, ici-bas, tout malheureux qui tombe
Ne saurait s'éveiller sur son sein paternel !.....

* * *

Vénéré fondateur des Écoles chrétiennes,
Rome te doit ranger au nombre des grands Saints ;
Et, dans l'accent d'amour des foules plébéiennes,
Plus purs s'épancheront les cœurs Armoricaïns !

Mais, descends parmi nous, Bienheureux de la Salle !
Pour soustraire l'enfance au monde séducteur
En lui faisant doubler, sur ta nef triomphale,
Les écueils sous-marins semés par l'Imposteur.

* * *

Chers Frères, permettez que, bien haut, je proclame
L'attachement profond de nos amis communs,
Sans prétendre exprimer la noblesse de flamme
Qui, pour vous, de leurs cœurs s'exhale en doux parfums.

Maintenant laissez-moi, quoiqu'indigne interprète,
Pousser ce cri d'alarme : Aumôniers ! Professeurs !
Sentinelles du droit, oui, face à la tempête !.....
Nos vaisseaux couleront et païens, et frondeurs !

* * *

Pour finir, je dépose aux pieds du Très Saint-Père
Les hommages fervents de ce Pensionnat,
Et l'espoir que, bientôt un cercle de lumière
Nimbera notre Saint de son plus vif éclat !

A. BOLLORÉ.

8 Mai 1899.

Le Frère Cyrille ayant toujours gardé sa vieille affection à son école de Lorient, l'Association Amicale de cette ville a établi des liens de sympathie avec l'Association Amicale de Quimper ; à toutes nos réunions annuelles, nous voyons quelques-uns des membres marquants de cette Société se joindre à nous, et nous sommes heureux de leur en témoigner notre vive satisfaction ; à côté du Président figurent toujours un ou deux membres du Comité. Cette année, le très distingué Président, M. Rustuel, a bien voulu clore par quelques mots la série des toasts, et nous avons été particulièrement heureux, dans le moment où notre pays est si cruellement éprouvé par d'indignes Français, d'entendre quelques paroles réconfortantes, respirant l'amour du pays et l'admiration pour l'armée nationale. Déjà plusieurs cris de « Vive l'armée ! » s'étaient fait entendre ; à ce moment ils ont été plus nombreux et plus énergiquement accentués.

Ce qui marquera cette réunion du 18 Juin, c'est l'élan de patriotisme qui s'est manifesté depuis le premier instant jusqu'à la fin. Ils sont bien dans l'erreur, ceux qui s'imaginent que le patriotisme est le monopole des écoles de l'État ; sans médire de celles-ci, nous pouvons dire que chez nous l'amour de la France a quelque chose de plus vibrant, de plus ému, de plus filial.





NÉCROLOGE

S. G. Mgr VALLEAU, Evêque de Quimper et de Léon.

Fr^e CHARLEMAGNE, fondateur et premier directeur du Pensionnat, décédé à Lille, en 1895.

Fr^e CORENTINIEN, organiste, décédé à Baud, en 1895.

Fr^e COURONNÉ-DE-JÉSUS, décédé au Pensionnat, en 1895.

Comte ALAIN DE COETLOGON, de l'Île-Tudy, décédé à Paris, en 1894.

BERTHÉLÉMÉ, Jean-M^{ie}, du Cloître-Pleyben.

BULOT, Alexandre, avocat, de Quimper.

DANION, Jean-Corentin, de Guerloc'h, en Kerfeunteun.

LARGETEAU, Joseph, négociant, Quimper.

L'abbé PICHON, professeur à Saint-Pol-de-Léon.

AUTROU, sculpteur, Quimper.

BERNARD, Marc, de Kerfeunteun.

Fr^e DONAT-ÉMILIEN (LE ROUX), de Plougouven, décédé à Lorient.

LE GAC, Jean, de Briec.

FAVENNEC, Auguste, serrurier, Quimper.

MOENNER, Yves, de Quimper.

L'ÉVÊQUE, Alain, second-maître mécanicien, de Quimper.

CABON, René, négoc^t, Quimper.

PENNARUN, Jean, d'Edern.

LE GOFF, Jacques, de Tymafourman, en Kerfeunteun.

LE BORGNE, Yves, huissier, décédé au Faou.

FEUNTEUN, Pierre, d'Ergué-Armel.

L'abbé FROMENTIN, premier aumônier du Pensionnat, décédé ch. hon., recteur de Pouldergat, en 1896.

VIER, Bernard, de Pont-l'Abbé.

DESBAN, Joseph, de Pont-l'Abbé.

QUÉLÉVER, Joseph, de Kerfeuntⁿ.

LE BRETON, Louis, huissier à Quimper.

BERRIVIN, Jean-L^s, de Plonéour-Lanvern.

PRIGENT, Joseph, de Plouneventer.

SIGNOUR, Corentin, d'Ergué-Gabé-ric.

L'abbé LE BARS, recteur de Tréglonou.

STATUTS

VOTÉS PAR L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 7 JUILLET 1889

Association. — Son objet.

Art. 1. — Il est fondé une Association amicale entre les Anciens Élèves du Pensionnat Sainte-Marie, de Quimper, qui adhèrent aux présents statuts.

Art. 2. — Elle se compose de membres bienfaiteurs, honoraires et actifs.

Art. 3. — Sont membres bienfaiteurs, les personnes dont l'annuité est de 10 francs au minimum. Sont membres actifs, les Anciens Élèves ayant adhéré au règlement. Pourront être membres honoraires : MM. les Aumôniers, les anciens Professeurs du Pensionnat et MM. les Présidents des Associations Amicales.

Art. 4. — L'Association a pour but :

1° De resserrer les liens d'affection qui unissent les Anciens Élèves à leurs anciens Maîtres ;

2° D'étendre et d'entretenir les relations amicales existant entre les Anciens Élèves du Pensionnat ;

3° D'exercer une sorte de patronage sur les Élèves à leur sortie de l'Établissement en leur facilitant le choix d'une carrière ou en les aidant dans la profession qu'ils ont embrassée ;

4° De soutenir les anciens condisciples atteints par des revers de fortune, spécialement en accordant à leurs enfants des bourses ou demi-bourses au Pensionnat.

Administration.

Art. 5. — L'Association est régie par un Comité de 20 membres, en résidence à Quimper ou dans les communes voisines.

Les séances se tiendront au Pensionnat.

Art. 6. — Le Comité est nommé en Assemblée générale et se renouvelle par tiers tous les ans ; les membres sortants sont rééligibles.

Art. 7. — L'élection du Comité se fait au premier tour de scrutin, à la majorité absolue des suffrages, et si un second tour est nécessaire, à la majorité relative.

Art. 8. — Le Comité choisit son Président, ses Vice-Présidents, ses Secrétaires, son Trésorier. — Le cher Père Directeur du Pensionnat est de droit Président d'honneur.

Art. 9. — Le Comité fixe les frais d'administration, vote et distribue les secours, accorde les bourses, approuve les comptes du Trésorier, convoque les Assemblées générales, statue sur les cas de non admission ou de radiation, que pourrait encourir tout candidat ou sociétaire indigne, et généralement prend toutes les décisions et fait tous actes entrant dans le but de l'Association.

Enfin chaque année, il devra présenter un compte-rendu de sa gestion.

Art. 10. — Le Comité pourra nommer un membre correspondant pour chaque centre important en dehors de Quimper.

Assemblées générales.

Art. 11. — Chaque année, l'Association se réunit en Assemblée générale au Pensionnat, à Quimper, pour procéder au renouvellement du Comité, examiner les différentes communications qui lui sont faites, entendre les

rapports du Secrétaire et du Trésorier, et modifier, s'il y a lieu, les statuts.

Art. 12. — L'Assemblée générale sera suivie d'un banquet.

Les membres seront prévenus par lettre du jour de la réunion et informés du montant de la cotisation pour le banquet.

Art. 13. — Le jour de l'Assemblée générale, une messe sera célébrée dans la chapelle du Pensionnat pour le repos de l'âme des anciens maîtres et élèves décédés.

Caisse de l'Association.

Art. 14. — La cotisation annuelle, pour faire partie de l'Association, est fixée à 5 francs. Les Sociétaires appartenant aux ordres religieux en sont dispensés.

Art. 15. — Les versements devront être effectués, du 1^{er} Mars au 1^{er} Juin de chaque année, soit au Frère Procureur, soit au Trésorier de l'Association.

Art. 16. — Tout ancien Élève, en adhérant à l'Association, est prié de verser immédiatement sa cotisation.

Art. 17. — L'Association accepte les dons et legs qui pourraient lui être faits.

Distribution des prix fondés par l'Association.

Art. 18. — Les prix des Anciens Élèves, pour l'Industrie et l'Agriculture, seront décernés, chaque année, à l'élève du Cours spécial et à celui du Cours d'Agriculture qui, par leurs habitudes de travail, leur bonne conduite, leur caractère, auront le mieux correspondu à l'éducation donnée au Pensionnat.

Art. 19. — Le Comité, suivant ses ressources, pourra étendre cette faveur aux élèves des trois premières classes.

Art. 20. — Le Comité déterminera, avec le Cher Frère Directeur, l'ouvrage à donner en prix.

Le nom du lauréat et la mention : « *Prix fondé par l'Association amicale des Anciens Elèves du Pensionnat Sainte-Marie, à Quimper,* » seront inscrits sur la couverture de chaque volume.

Dispositions générales.

Art. 21. — Le Comité détermine lui-même les conditions d'administration intérieure, et en général, tout ce qui est propre à assurer le bon fonctionnement de l'Association.

Art. 22. — Toute discussion politique ou religieuse est formellement interdite, soit au banquet, soit dans les autres réunions de l'Association.

De la dissolution de la Société.

La dissolution de la Société ne pourra être prononcée que dans une Assemblée générale réunissant au moins les trois quarts des membres composant l'Association, et à la majorité des membres présents.

Dans ce cas, les Associés nommeront, dans les formes prévues pour la nomination du Comité d'administration, un comité de liquidation qui sera appelé à décider de la destination à donner au fonds social.

Dans tous les cas, la demande de dissolution devra être formulée et motivée par une demande écrite, signée au moins du quart des membres inscrits, déposée et soumise au Comité en fonction, deux mois avant l'époque de la plus prochaine Assemblée générale annuelle. Le Comité examinera la proposition et devra en faire son rapport à cette Assemblée générale.

Lu et adopté en Assemblée générale, le 7 Juillet 1889.

LISTE

DES MEMBRES DE L'ASSOCIATION AMICALE

PRÉSIDENT D'HONNEUR :

Le Très-Honoré Frère Gabriel-Marie, Supérieur-Général.

MEMBRES BIENFAITEURS (annuité 10 francs) :

MM.

Duviard, Eugène, manufacturier, Lyon.
Granier de Lilliac, Armand, Quimper.
Stréicher, Charles, directeur de l'usine à gaz, Quimper.
Corre, Louis, commerçant, rue Astor, 3, Quimper.
Coubé, Henri, notaire, rue St-François, Quimper.
Révérend, Léon, épiciier, place St-Mathieu, Quimper.
Mauduit, notaire, Pont-l'Abbé.

MM.

Roussin, Étienne, Kerambléis, en Plomelin.
Séchez, Charles, négociant en vins, boulevard de l'Odet, Quimper.
Séchez, Paul, agent d'assurances, Nantes.
Govin, François, rue des Douves, Quimper.
Pézieux, François, médecin-dentiste, rue Astor, Quimper.
Chacun, père, mareyeur, à Concarneau.
Manière, P^l, notaire, rue du Quai, Quimper.
Mérop, François, boucher, Quimper.

MEMBRES HONORAIRES :

MM.

l'abbé Bourlé, chanoine de la Cathédrale, Quimper.
l'abbé Le Goff, chanoine honoraire, curé de Saint-Pol-de-Léon.
l'abbé Laurent, recteur de Commana, par Saint-Sauveur.
Les Aumôniers du Pensionnat.
Fr^{re} Dosithée-Marie, assistant du Supérieur des Frères, Paris.
Fr^{re} Namasius, visiteur des Fr^{es}, Quimper.
Le Président de l'Association amicale, Bel-Air, Nantes.
Le Président de l'Association amicale, Lorient.

MM.

Fr^{re} Cyrille-de-Jésus, ancien Directeur du Pensionnat, Lorient.
Fr^{re} Donat-Louis, Directeur de l'école des Frères, Brest.
Fr^{re} Colman-de-Jésus, Directeur du Pensionnat des Frères, Saint-Brieuc.
Fr^{re} Couronné-Paul, directeur, La Roche-sur-Yon.
Fr^{re} Constant-Émile, Lambézellec.
Fr^{re} Clodoald-Marie, Sous-Directeur du Pensionnat.
Fr^{re} Capréole, ancⁿ Économe du Pensionnat.
Fr^{es} Hubert, Diogènes, Celsin, Crescentien, Colomban-Marie.

COMITÉ D'ADMINISTRATION :

Frère Cyrille - des - Anges, *Président d'honneur.*

MM.

Bolloré, Eugène, *Président.*
Kerfer, Pierre, }
Danion, Corentin, } *Vice-Présidents.*
Trévidic, Henri, *Trésorier.*
Lorit, Charles, }
l'abbé Thomas, } *Secrétaires.*
Trévidic, Alexandre.
Salaün, Jean.
Le Roux, Louis.
l'abbé Cogneau, Auguste.

MM.

Masiée, Célestin.
Le Roux, Hervé.
Olive, Raoul.
Lacarrière, Charles.
Louboutin, François.
Le Berre, Alain.
Riou, René.
Nédélec, Jean-Marie.
Fr^e Duvian-Joseph.

MEMBRES ACTIFS :

MM.

Adam, Aug^{te}, ouvrier-mécanicien, Brest.
Fr^e Donat (Autret), Bégard (C^{tes}-du-Nord).
Autrou, Arthur, sculpteur, rue Saint-Joseph, Quimper.
Alix, Simon, Quimper.
Bolloré, Eugène, mercier, rue Kéréon, Quimper.
Commandant Bolloré, Paul, inspecteur du service géographique, Paris.
Bolloré, Louis, marchand de vins, rue Sainte-Catherine, Quimper.
Bolloré, Adolphe, receveur des Domaines, La Ferté Saint-Aubin (Loiret).
Bourlé, Albert, rue des Reguaires, 16 bis, Quimper.
Berthéléme, Jⁿ, Quinquis-Yves, Le Cloître-Pleyben.
Bodolec, Ange, tanneur, boulevard de l'Odéon, Quimper.
de Boisfleury, Robert, lieutenant de chasseurs, Stenay (Meuse).
Fr^e Colman-Éloi (Bouard), directeur, Plougastel-Daoulas.
Boulic, Fr^e, boucher, rue du Quai, Quimper.
Bernard, Jean-Marie, Stang-Vian, en Kerfeunteun.
Bonnaire, Michel, Clohars-Carnoët.

MM.

Beuze, Joseph, Kerglienne, en Moëlan.
Béchenec, Pierre, Trébédoret, en Pont-l'Abbé.
Brigand, Pierre, Pouldreuzic.
Bescond, Jⁿ-M^{ie}, propriétaire, Plomelin.
Fr^e Duvian-Albert (Bervet), Saïgon.
Blanchard, Jean, propriétaire, Poullan.
Béléguc, Jules, Douarnenez.
Biger, propriétaire, Plogonnec.
Bassompierre, Bénodet.
Bourhis, Pierre, Kerdélan, en Plogonnec.
Bernard, René, Keranclouarec, en Kerfeunteun.
Brière, Georges, rue Nationale, 16, Châteaudun.
R. P. Corentin (Boschet, Paul), capucin, à Calais.
Cabon, Joseph, négociant, Quimper.
R. P. Cabon, Adolphe, Congrégation du Saint-Esprit, Haïti.
Cabon, Louis, ingénieur civil des mines, Cransac (Aveyron).
Cabon, Charles, épiciier, Quimper.
l'abbé Cavellat, chapelain, à Plouigneau.
Chavet, Prosper, peintre, Quimper.
de Cadenet, Pierre, boucher, rue Saint-Mathieu, Quimper.

MEMBRES ACTIFS (suite) :

MM.

Canivet, Félix, entrepreneur, Coray.
 Cogneau, H^{ri}, mécanicien-principal, Brest.
 Cornichon, Gaston, apprenti-mécanicien, Brest.
 Cogneau, Théodore, horticulteur, Fougères.
 l'abbé Cogneau, Auguste, professeur au Séminaire, Quimper.
 Cornic, Jean-René, Kerrentrée, en Kerfeunteun.
 Cornic, Jean-Marie, Tyrivoal, en Kerfeunteun.
 Cozic, Théodore, conducteur, Moëlan.
 Cumunel, Hervé, au Bas-du-Port, Kerfeunteun.
 Croissant, Michel, au Guellen, en Briec.
 Croissant, Yves, Brunguen, en Landrévarzec.
 Caoudal, Paul, Men-Gwen, en Tréogat.
 Caoudal, Georges, sergent-major, 104^e d'infanterie, fort Bicêtre.
 Coadou, Jean-M^{ie}, Launay, en Plogonnec.
 Coadou, Henri, Pluguffan.
 Coustans, Pierre, avenue de la Gare, Quimper.
 Cuziat, Baptiste, maître d'hôtel, Bannalec.
 Calvez, Jacques, Kerscamen, en Penmarc'h.
 Chenadec, Joseph, sculpteur, rue Astor, Quimper.
 Criou, Henri, quincaillier, Pont-l'Abbé.
 Criou, René, id. id.
 Chacun, Paul, mareyeur, Audierne.
 Calvez, Louis, Kervilégén, en Plobannalec.
 Calvez, Auguste, Kerdraine, en Plobannalec.
 Calvez, Jⁿ-M^{ie}, Langougou, en Plomeur.
 Cossec, Jean, Coas-Ven, en Plomeur.
 Cardaliaguet, Auguste, rue Royale, Quimper.
 l'abbé Cardaliaguet, René, Ploudalmézeau.
 Couédel, Gildas, second-maître mécanicien, Arzon (Morbihan).
 Calvez, François, Ty-Banel, Plobannalec.
 Chabay, Alphonse, quincaillier, rue Kéréon, Quimper.
 Cadic, Amédée, rue Paul-Bert, Lorient.

MM.

Cuzon, Louis, rue du Chapeau-Rouge, Quimper.
 Cumunel, Yves, Bas-du-Port, Kerfeuntⁿ.
 l'abbé Cornoù, professeur à Pont-Croix.
 Cariou, Yves, Treunot, en Plogonnec.
 Caër, Michel, Kerjean, en Dinéault.
 Danion, Guillaume, Mouilliouen, en Kerfeunteun.
 Daoulas, Louis, tapissier, Quimper.
 Darcillon, Jean-Marie, Ligen, Landrévarzec.
 David, Jean, Hôtel du Lion d'Or, Quimper.
 David, Jean, Kerabezan, en Briec.
 Dorval, Marc, Guerloc'h, en Kerfeunteun.
 Drean, Auguste, place Henri IV, Vannes.
 Daniel, René, maire, Plonéour-Lanvern.
 Daniel, Laurent, Tréordro, en Plonéour-Lanvern.
 Daniel, Jean-Marie, Kersaoz, en Treffliagat.
 Daniel, Jean-Louis, Kerlein-Créis, en Plo-melin.
 Destais, Victor, au Pouldu, en Clohars-Carnoët.
 Donnart, Jean-Marie, marchand de fers, Pont-Croix.
 l'abbé David, François, vicaire, Lambézellec.
 Danigo, Philippe, au Léré, en Merlévéné (Morbihan).
 F^{re} Anastase (Esvan), directeur, Quimper.
 l'abbé Eguin, Pierre, des Pères-Blancs, Binson (Marne).
 Favennec, Michel, Stang-Yan, en Édern.
 Favennec, François, id. id.
 l'abbé Fermon, recteur, Kergloff.
 F^{re} Frouaud-Jean (Feunteun), Directeur, Ouessant.
 Favennec, Pierre, ouvrier mécanicien, Brest.
 Fily, Alain, Kervarven, en Plogonnec.
 Forestier, Émile, négociant, Briec.
 Fertil, Jean-Marie, débitant, rue Douarnenez, Quimper.
 Failler, Sébastien, Plonéour-Lanvern.
 Floc'hlay, Pennity, en Ploaré.
 Floc'h, Gouët, en Kerlaz.

MEMBRES ACTIFS (suite) :

MM.

Flao, Kernével.
 Féchant, Fern^d, Belle-Ile-en-Mer (Morb.).
 Gigou, Joseph, entrepreneur, Audierne.
 Gouritin, Jean-Louis, Croix-des-Gardiens, Kerfeunteun.
 l'abbé Guillou, recteur, Plobannalec.
 Guéguen, Yves, Locronan.
 Gouyette, Louis, Locronan.
 Girard, Georges, apprenti-mécanicien, Brest.
 Glatin, Aimé, Quintin (C.-du-N.).
 Guéguen, Émile, 67, rue Douarnenez, Quimper.
 Guirriec, L^s, Kerhuaré, en Plobannalec.
 de Goësbriland, Joseph, Quimper.
 Guichaoua, Jean, au Douric, Pont-l'Abbé.
 Guichaoua, Pierre, Kersonar, en Plonéour-Lanvern.
 Glémarec, Louis, Kerambaccon, en Beuzec-Conq.
 Glémarec, Jean-M^o, maréchal-des-logis, 3^{me} Dragons, Nantes.
 Guéguen, peintre, Douarnenez.
 Guisquet de Villeroche, Stanislas, Concarneau.
 Gloanec, Armand, maître-d'hôtel, Pont-Aven.
 Courtay, Alain, Café de la Marine, Pont-l'Abbé.
 Gestalin, Joseph, Riec.
 Guillou, F^{ois}, Kerguinaou, en Plozévet.
 F^{re} Corentin-Benoît (Hénaff), Dr, Plouzané.
 Heurté, Georges, Conducteur des Ponts et Chaussées, Plouguerneau.
 Hémon, Guillaume, Locronan.
 Hémon, Louis, marchand de nouveautés, Châteaulin.
 Colonel Hugot-Derville, commandant le 69^e Régiment d'Infanterie, à Nancy.
 Hamon, Pierre, rue du Chapeau-Rouge, Quimper.
 Hamon, Pierre, négociant, Landivisiau.
 Henriot, Jules, manufacturier, Loc-Maria-Quimper.
 Joneaux, Paul, apprenti mécanicien, Brest.
 l'abbé Jaïn, Michel, vicaire, au Guilvinec.
 l'abbé Jaouen, recteur de Guiclan.

MM.

Jaouen, Louis, Kerfeunteun.
 l'abbé Jacob, vicaire, Plougastel-Daoulas.
 Jacob, François, Ploudalmézeau.
 Joulou, Louis, Ploudalmézeau.
 Jézéquel, François, 33, Grand'Rue, Brest.
 l'abbé Kergoat, recteur, Saint-Hernin.
 Kerninon, Francis, Ch. de fer, Valognes.
 Kerfer, P^{re}, négoc^{nt} en grains, Quimper.
 de Kerangal, Arsène, fils, Quimper.
 Frère Donatien (Kerveillant), Directeur, Plougonven.
 Kerbourg, François, Leurguéric, en Kerfeunteun.
 Kerjouan, François, Meudon (Morbihan).
 de Keroulas, Pierre, Le Juch, en Ploaré.
 Kerautret, marchand de vins, Quai de l'Odéon, Quimper.
 l'abbé Kerivel, recteur, Quimerc'h.
 l'abbé Laouénan, vicaire, Briec.
 Le Berre, Alain, m^d de bois, Ergué-Armel.
 Le Bot, Yves, négociant, Pleyben.
 F^{re} Cineray (Le Breton), Lambézellec.
 Le Cœur, Jⁿ-M^{ie}, Ty-Gardien, en Kerfeuntⁿ.
 l'abbé Le Coz, rect^r, Plonéour-Lanvern.
 Le Coz, François, Conducteur des Travaux Hydrauliques, Brest.
 Le Dé, L^s, Postes et Télégrap., Quimper.
 Le Dé, Jⁿ-L^s, rue des Douves, Quimper.
 Le Goïc, Félix, voyageur de commerce, rue du Pont-Firmin, Quimper.
 Le Guellec, Prosper, charcutier, rue Saint-François, Quimper.
 Le Roux, Hervé, maire, Ergué-Gabéric.
 Le Louët, Joseph, entrepreneur, rue du Pont-Firmin, Quimper.
 R. P. Félix (Le Louët), Bénédictin, Kerbénéat.
 Le Roux, Alain, Ménéic, en Ergué-Gab^{ie}.
 Lorit, Charles, fondeur, rue de Brest, Quimper.
 Lorit, Auguste, ferblantier, rue Royale, Quimper.
 Lorit, Joseph, ferblantier, rue Royale, Quimper.
 Louboutin, Franc^s, hôtelier, à la Tourbie, Quimper.
 l'abbé Louboutin, recteur, Goulven.

MEMBRES ACTIFS (suite) :

MM.

Le Beuze, Henri, Kernével.
 Le Naour, Joseph, Ruvéy, en Melgven.
 Le Saout, Édouard, huissier à Quimper.
 Le Corre, Mathias, loueur de voitures, Quimper.
 Le Nouène, Joseph, élève pharmacien, Lorient.
 Lozac'hmeur, Yves, marchand de vins, rue Saint-Mathieu, Quimper.
 Le Page, Auguste, tanneur, rue Neuve, Quimper.
 Léon (Fr^e Clémentin-G.), Plouzané.
 Le Guillou, Ernest, marchand de porcelaines, Quimper.
 Le Roch, François, Quimperlé.
 Lautridou, Pouldreuzic.
 Le Gallic, L^s, Kerant-Sparl, en Querrien.
 Le Corre, Jacques, Penhars.
 L'Helgoualc'h, Jⁿ-M^{ie}, com^{nt}, Plomodiern.
 Le Portz, Joseph, Kerisouët, en Guidel.
 Le Portz, Jean-L^s, Kerisouët, en Guidel.
 Le Proust du Perray, René, Malakoff, en Combrit.
 Le Gall, boucher, rue Astor, Quimper.
 Le Bastard, Adolphe, sergent au 118^e, Quimper.
 Le Doaré, Jean, commerçant, Châteaulin.
 Lacarrière, Charles, ferblantier, rue du Frou, Quimper.
 Le Gars, Pierre, Kerfeunteun, 27.
 Le Berre, Léon, Avenue de la Gare, Quimper.
 Le Bris, Albert, rue Kéréon, 28, Quimper.
 Le Bris, Charles, id.
 Le Bris, Jean, id.
 Le Moal, Yves, Buffet de la Gare, Quimper.
 Le Moyne, Eugène, avocat, Kergolven, en Loctudy.
 Le Rouzic, Hip^{te}, Belle-Ile-en-Mer (Morb.).
 Le Moal, Christophe, nég^{nt}, Rosporden.
 Le Thomas, Eugène, boulevard Gambetta, Brest.
 Lelec, Kersaoz, Treffiagat.
 Le Fichoux, Arsène, Postes et Télégraphes, Quimper.
 Le Roux, Louis, boulanger, rue Royale, Quimper.

MM.

Le Doussal, Jⁿ-L^s, Kerléo, en Guidel (Morb.)
 Lozac'h, Jean, marchand de bicyclettes, rue du Pont-Firmin, Quimper.
 Le Goff, René, négociant, rue du Pont-Firmin, Quimper.
 Le Carrer, Henri, Berloc'h, en Languidic (Morbihan).
 Le Goff, Jacq^s, Kerlosquet, en Pluguffan.
 Le Montagner, Joseph, Brémelin, en Pont-Scorff (Morbihan).
 Le Goff, Jean-Marie, Guidel (Morbihan).
 Le Gall, Joseph, Plougastel-Daoulas.
 Le Floc'h, Henri, maire de Penhars.
 Le Quéré, Joseph, Inguiniel.
 Le Gall, Alexis, appr^{nt}-mécanicien, Brest.
 Le Cam, François, id. id.
 Le Goff, Louis, id. id.
 Le Corre, Georges, id. id.
 Le Roux, Alain, id. id.
 R. P. Le Floc'h, A., supérieur de l'Institution du Saint-Esprit, Beauvais.
 Mahé, Grégoire, Kervinigen, en Coray.
 Mahé, Jean-Baptiste, La Ville-Neuve, en Langolen.
 Mahé, Yves, Mez-an-Lez, en Ergué-Gabéric.
 Malignon, Hippolyte, Ouessant.
 Masiée, Célestin, carrossier, rue de Brest, Quimper.
 Mauduit, Gustave, agent général du « Phénix », Quimper.
 Mazéas, Hervé, au Crénel, en Plogonnec.
 Fr^e Constantin-Michel (Michel), directeur, Quimperlé.
 Mérop, Franç^s, place St-Corentin, Quimp^r.
 Mérop, Julien, second-maître mécanicien, Quimper.
 Fr^e Crépin (Morvézen), Landivisiau.
 Marzin, Corentin, Quimper.
 Marzin, Alfred, Tours.
 Motté, Léon, quincaillier, place Terre-auduc, Quimper.
 Motté, René, apprenti mécanicien, Brest.
 Menais, Joseph, épicier, place des Lices, Vannes.
 Moreau, François, Quimper.
 Nédélec, Jean-Marie, Saint-Joachim, en Ergué-Gabéric.

MEMBRES ACTIFS (suite) :

MM.

Pirou, Eugène, Bordeaux.
 Poulhazan, Victor, Plomarc'h, en Ploaré.
 Pétillon, Jⁿ-M^{ie}, quai de l'Odé, Quimper.
 Pelhérin, François, horloger, Pont-l'Abbé.
 Poulouin, Joseph, Bannalec.
 Fr^e Corentin-René (Pennarun), Hanoï, Tonkin.
 Fr^e Donatien-Joseph, (Pouliguen), Lorient.
 de Poulpiquet, Césaire, } Tréfry,
 de Poulpiquet, Xavier, } en Quéménéven.
 de Poulpiquet, Félicien, }
 Quidéau, Joseph, Plonéour-Lanvern.
 Quinquis, boulanger, Ploaré.
 Quéménéur, Jⁿ-M^{ie}, Plourin-Ploudalméz.
 Rancillac, loueur de voitures, Quimper.
 Fr^e Cyrille-Joseph (Riou), Auray.
 Riou, René, Tréodet, en Ergué-Gabéric.
 Riou, Jean, apprenti mécanicien, Brest.
 Roussin, Armand, Sarzeau.
 Raoul, Louis, soldat, Crozon.
 Rodallec, Guil^{me}, Kerbisquirc, en Riec.
 Run, Louis, rue des Fontaines, 20, Lorient.
 Roussin, Jacq^s, Kerambléis, en Plomelin.
 Rolland, Jⁿ, Kergréis, en Landrévarzec.
 Rolland, Paul, couvreur, rue Sainte-Catherine, Quimper.
 L'abbé Roudot, professeur à Pont-Croix.
 Rault, Henri, peintre, rue du Frou, Quimper.
 Salaün, Jⁿ, libraire, rue Kéréon, Quimper.
 Fr^e Donateur-Simon (Sergent), directeur, Muzillac.
 Scour, Louis, apprenti mécanicien, Brest.
 Nédélec, Joseph, près de l'Octroi, Kerfeunteun.
 Nédélec, René, Lesterguellou, en Ergué-Gabéric.
 Nédélec, François, Milizac, en Saint-Renan.
 Nihouarn, Jⁿ-L^a, Kerguerbé, en Guengat.
 Nunney, Georges, apprenti mécan., Brest.
 Olive, Raoul, Kermahonnet, en Kerfeuntⁿ.
 Ollivier, Guénolé, Kermadoret, en Brie.
 Ollivier, Louis, Stang-Vian, en Kerfeuntⁿ.
 l'abbé Pellerin, rect^r, Beuzec-Cap-Sizun.
 Fr^e Donatif (Paugam), Lambézellec.

MM.

Fr^e Conrad-de-Jésus (Penziat), directeur, Bégard (Côtes-du-Nord).
 Pennarun, Jérôme, rue Astor, 18, Quimper.
 Pernès, Eugène, Brest.
 Pérodeau, Frédéric, plâtrier, quai de l'Odé, Quimper.
 Pérodeau, Hippolyte, rue de la Providence, Quimper.
 Pansart, Yves, Pont-Croix.
 Provost, Raph., apprenti mécan., Brest.
 Sider, Barthélémy, marchand de bois, rue Saint-Joseph, Quimper.
 Savigny, Azéma, rue Astor, 20, Quimper.
 Salaün, Olivier, Douanes, Brest.
 Sergent, Eugène, mareyeur, Audierne.
 Sigalo, Joseph, Arradon (Morbihan).
 Tanneau, Noël, Kerescant, en Plobannalec.
 Tanneau, Jⁿ, Vieux-Douric, en Pont-l'Abbé.
 l'abbé Tanneau, recteur, Querrien.
 l'abbé Thomas, chanoine honoraire, rue du Lycée, Quimper.
 Thomas, Émile, organiste, rue du Pont-Firmin, Quimper.
 Thomas, Joseph, app^u-mécanicien, Brest.
 Thomas, Mathurin, adjoint-maire, Plougastel-Daoulas.
 Trévidic, Henri, menuisier, rue du Chapeau-Rouge, Quimper.
 Trévidic, Alexandre, ferblantier, rue des Reguaires, Quimper.
 Fr^e Corentin-Léon (Tymen), Lorient.
 Fr^e Domic (Tanguy), directeur, Lannilis.
 Tallec, Yves, Garzon, en Moëlan.
 Toulemont, Corentin, Ézer, en Loctudy.
 Toulemont, Corentⁿ, rue Meur, Pont-l'Abbé.
 Toulemont, Pierre, Langoz, en Loctudy.
 Toulemont, Laur^t, Kerguifinan, en Loctudy.
 Treussier, Nicolas, boulanger, Locronan.
 Vauchel, Joseph, huissier, Pont-l'Abbé.
 de Vvillefroy de Silly, rue Mesclouguen, Quimper.
 Villard, Joseph, photographe, rue Saint-François, Quimper.
 Vigouroux, Pierre, Plougastel-Daoulas.